



✓ **édito**

Armentéroises et Armentérois,
Chers Administrés,

Pour celles et ceux qui n'ont pu assister à la cérémonie des vœux du Maire je viens réitérer mes vœux de bonheur à la population armentéroise.

Nous constatons, dans notre quotidien, que notre démocratie républicaine est malmenée, des groupuscules réactionnaires activent les haines et les rancœurs pour récupérer un mouvement citoyen dont la démarche était légitime et soutenue par la plupart des Français. Il en va autrement aujourd'hui en raison même des attaques, des violences et des injures qui chaque samedi sèment le trouble, un peu plus, dans l'esprit de nos concitoyens.

Préservés que nous sommes au cœur de notre territoire je remarque tout de même, encore et toujours, des incivilités quant au respect des règles de circulation et de stationnement, des règles de courtoisie du bien-vivre ensemble et des animaux de compagnie qui errent dans le village se « soulageant » allègrement sur les lieux publics sans que leur propriétaire ne manifeste le moindre regret, les exigences de certains aussi qui s'exonèrent de leurs devoirs mais qui n'hésitent pas à se prévaloir des droits qui sont pourtant rattachés.

L'équipe municipale reste à votre écoute et toujours mobilisée pour mener à terme, si possible, les projets ambitieux engagés depuis 2014, nous y sommes presque parvenus, il reste à finaliser l'aménagement de la mairie, avec malheureusement, toujours des baisses de dotation qui impactent négativement notre budget d'investissement pluriannuel.

Durant les derniers mois qui restent avant le renouvellement de la mandature nous réaliserons les aménagements demandés par les parents d'élèves quant aux bâtiments scolaires (stores et ventilation) et la cantine (plats bio). La proposition d'une enseignante de tenir une étude pour les petits armentérois a reçu un avis très favorable des parents et déjà la mairie a pu mettre en place ce service qui est très apprécié et très suivi par les enfants de nos écoles.

A la veille des vacances de printemps je vous recommande la prudence sur les routes et vous souhaite de passer d'agréables séjours dans les lieux de villégiature que vous affectionnez.

Le Maire,

SOMMAIRE

Vie Municipale



Vie Associative



Infos Pratiques



La Mairie vous informe

Votre Mairie

☎ 01 64 35 51 99 – fax 01 64 35 51 35

💻 mairie.arentieresenbrie@orange.fr

Horaires d'ouverture au public

Du Lundi au Vendredi (sauf mercredi)

De 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30

Le Mercredi De 9 h à 12 h

Le Samedi Sur rendez-vous avec le M. le Maire
ou un adjoint

Site internet de la Mairie :

<http://www.arentieres-en-brie.fr>

Démarches Administratives

Demandes à la mairie du domicile pour :

- ◆ L'inscription sur les listes électorales, tous les ans, avant le 31 décembre.
- ◆ Le parcours de citoyenneté : recensement obligatoire à 16 ans pour tous les jeunes français, garçons et filles.
- ◆ Recevoir l'édition papier des comptes-rendus du Conseil Municipal pour ceux qui n'ont pas internet.

Demandes à la mairie de Lizy/Ourcq ou de Meaux

- La carte nationale d'identité, validité de 15 ans.
- Le passeport électronique, validité de 10 ans.

Numéros Utiles

SAMU	15
Police- Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Europe	112
Urgence Malentendants	114
Enfance maltraitée	119

Allo service public	3939
C.P.A.M.	3949
Maltraitance des personnes âgées	3977
Météo France	3250
Violences conjugales	3919

Taxi (Armentières)	06 74 71 21 09
Clinique Saint Faron	08 26 20 77 27
Hôpital de Meaux	01 64 35 38 38
Alcooliques Anonymes	01 43 25 75 00
Drogue Info Service	08 00 23 13 13
Sida Info Service	08 00 84 08 00

Assistantes maternelles

- ◆ **AMORIM** Paula, 1 rue des Cépages
☎ 01 60 23 14 26 - 06 14 10 36 58
- ◆ **BELLET** Sandrine, 8 rue du Pressoir
☎ 09 52 77 19 90 - 06 99 76 25 06
- ◆ **BOUCHERAT** Céline, 16 f rue des Cerisiers
☎ 06 64 41 76 42
- ◆ **CHOUKRI** Amina, 1 rue des Sarments
☎ 01 60 44 51 98—06 33 92 31 54
- ◆ **ISDIKEN** Souhila, 25 rue d'Isles
☎ 06 52 16 87 55
- ◆ **LESEUR** Capucine, 8 allée Gaston Dardenne
☎ 01 60 01 85 88—07 77 70 68 07
- ◆ **MAILLOT** Nathalie, 46 rue du Chef de Ville
☎ 06 59 04 69 39
- ◆ **POYER** Cindy, 8 rue des Vignettes
☎ 06 68 88 44 39
- ◆ **TEIXEIRA CARVALHO** Tania, 7 rue de Meaux
☎ 01 75 78 34 72—06 17 38 42 11

État-Civil

Naissances

AYACHE Maayane	12/07/2018
BEAUMEL Eloïse	14/07/2018
ROZENTAL David	26/07/2018
TORJMAN Sigalit	23/08/2018
FLEURY Lyà	24/08/2018
DUCASTEL SOYE Lola	17/09/2018
SABARD Evyatar	12/10/2018
DESFORGES Jeannette	17/10/2018
PAYET DENIS Mahé	13/11/2018
HAGIRA Noga	14/11/2018
HUSSE Elycia	19/11/2018
FOUCAULT Coline	26/12/2018
PIENIAZEK Romane	12/01/2019
SEGUIN Yekheskel	15/01/2019

Mariage

ALTIS Joël et CHARBONNÉ Roselyne	29/09/2018
SIANI Charles et NAHOUM Chochana	05/10/2018
BASSINOT Hervé et NANA Arlette	22/12/2018

Décès

VARLOTEAUX Monique	05/11/2018
POITRINET Jacqueline	08/02/2019

Direction Générale des Finances Publiques

Un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est en place au Service des Impôts des Particuliers de Meaux. Les particuliers et les professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique « Contact »), par téléphone au

01 64 35 21 23 ou au guichet de leur centre des finances publiques.



26 mai 2019 Elections Européennes

Le bureau de vote se tiendra à la Maison des Associations **de 8h à 18h**. Vous devrez obligatoirement présenter vos papiers d'identité : carte d'identité, passeport ou permis de conduire.



La Mairie vous informe

Location de la Salle des Fêtes

ARMENTIÉROIS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	150 €	300 €	500 €	750 €
Été	125 €	250 €	400 €	600 €

EXTÉRIEURS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	250 €	500 €	1000 €	1500 €
Été	225 €	450 €	800 €	1200 €

PROFESSIONNELS

Toutes saisons	1 jour en semaine	2 jours en semaine	Samedi 9h. Dimanche 17h.	Week-end de 3 jours
	400 €	800 €	1500 €	2000 €

Location de tables et de chaises

Exclusivement réservée aux Armentiérois (hors location de la salle).

- ◆ 3 € la table,
- ◆ 1 € la chaise
- ◆ 4 € le banc de 4 places, pour une location de 2 jours.

Location de la Maison des Associations

Uniquement réservée aux Armentiérois les week-end, la capacité maximale est de 30 personnes.

Tarif ÉTÉ du 16 mars au 14 octobre = 100 €

Tarif HIVER du 15 octobre au 15 mars = 120 €

Informations et réservations au secrétariat de Mairie.

La priorité des locations est bien sûr donnée aux Armentiérois et Associations.

Les salles devront être rendues RANGÉES et NETTOYÉES.

Mise à disposition du camion de la commune

Le remplissage de la benne est laissé aux soins du bénéficiaire et l'évacuation des déchets ainsi recueillis assurée par les employés communaux.

Ce service ne concerne exclusivement que les déchets verts.

Tarifs : 50 € par rotation en semaine.

La mise à disposition pour le week-end (du vendredi soir au lundi matin) sera facturée 100 € pour une seule rotation vers la déchèterie.

Prêts à l'accession ou à l'amélioration de l'habitat en Seine-et-Marne

La Caisse Départementale d'Aide au Logement—CADAL propose des prêts pour aider au financement des opérations immobilières suivantes :

- Accession à la propriété (neuf ou ancien).
- Construction.
- Agrandissement.
- Rénovation, amélioration, adaptation, réhabilitation.
- Travaux de copropriété.
- Rachat de soufte.

Pour en savoir plus : <http://cadal77.wix.com/cadal77>

 : cadal77wanadoo.fr

 01.60.65.94.88

Droits de voirie pour l'occupation du domaine public communal

Le recouvrement de ces droits se fait après demande préalable d'occupation du domaine public communal.

Les droits sont encaissés par la régie municipale par chèque bancaire, numéraire ou émission d'un titre au choix du redevable. En cas d'absence d'autorisation les droits sont perçus suite à un PV de constat.

Un tableau récapitulatif des droits de voirie est affiché en mairie.

- stationnement abusif sur place de parking (> à 7 jours),
- occupation de l'espace public lors de la mise en place d'échafaudages ou de la réalisation de travaux,
- occupation du sol du domaine public pour un dépôt de sable et/ou matériaux de construction,
- occupation de l'espace public lors d'un déménagement (blocage d'une rue), occupation de l'espace public lors d'évènement exceptionnel (cirque, fête foraine).

Accueil des Nouveaux Arrivants

Vous venez d'emménager à Armentières-en-Brie, Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent la bienvenue.

N'hésitez pas à vous présenter en mairie et ainsi récupérer tous les renseignements utiles et les documentations qui concerneront votre quotidien.

INFORMATIONS COMPLÈTES SUR LE SITE

<http://www.arentieres-en-brie.fr>

Diffusion de l'ELAN

Comme annoncé dans l'ELAN 23 il n'y a plus de distribution dans vos boîtes aux lettres mais ils sont à votre disposition en mairie.

Ils sont tous sur le site de la mairie comme toutes les informations importantes

<http://www.arentieres-en-brie.fr>

La Mairie vous informe

11 Novembre Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre

Le 11^e jour du 11^e mois de 1918 à 11 heures, dans toute la France les cloches sonnent à la volée : L'armistice a été décidé.

Dans notre village de nombreuses personnes se sont réunies devant le monument aux Morts. **Les enfants des écoles ont lu des lettres vieilles de cent ans**, lettres décrivant les horreurs qu'ont dû endurer nos anciens. Après les discours officiels, les participants se sont rendus au cimetière pour déposer une fleur sur les tombes de nos Poilus. La cérémonie s'est conclue par le verre de l'amitié.



26 janvier Banquet des anciens

Le Château Marysien et les artistes Maryline et Ludo ont une fois de plus enchanté les convives réunis cette année à la salle des fêtes de Tancrou compte tenu de l'indisponibilité de la salle polyvalente.



Nous remercions M. Tronche, maire de Tancrou, pour le prêt de sa salle des fêtes.

Nos doyens Simone Bailleux (93 ans) et Pierre Marteaux (97 ans) furent à l'honneur.



13 Janvier Cérémonie des Vœux

Monsieur le Maire, après avoir remercié notre Député, les Maires des communes avoisinantes, les élus et les nombreux Armentiérais ayant répondu à son invitation, retraça, dans son discours, la liste des travaux entrepris sur la Commune et ceux prévus pour l'année 2019.

Monsieur Walle annonça qu'il ne briguera pas un renouvellement de son mandat. Cette décision est dictée par la difficulté croissante de la gestion communale tant au point de vue de l'augmentation des responsabilités qu'à la baisse des dotations budgétaires, la non reconnaissance par certains administrés du travail accompli, des problèmes de santé et la perte douloureuse de proches. **Monsieur Parigi, notre député,** prit ensuite la parole et, regrettant cette décision, fit l'éloge de Monsieur le Maire et de ses actions. **Il affirma être au côté des habitants pour solutionner les problèmes de transport et les nuisances occasionnées par le site d'enfouissement des ordures ménagères (Lettre envoyée au directeur de Suez le 16/01 voir le site de mairie).**



Quelques Armentiérais furent mis à l'honneur par la remise de médailles du travail : Mesdames Egret, Longuet et Da Costa, Messieurs Kita, Mercier, Petithory et Marques-Feliciano.

Vint ensuite le moment apprécié de tous : le partage de la "Galette Républicaine".



Ecole

Etude surveillée

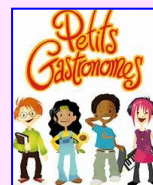
Depuis la reprise de janvier, les classes de l'élémentaire peuvent bénéficier d'une heure d'étude surveillée les jeudis et vendredis après les cours. Les inscriptions se font trimestriellement et sont facturées 1,60 € de l'heure.

Pause méridienne



Pour permettre aux enfants de se détendre après le repas, à la demande de nombreux parents et des enseignants, la pause méridienne sera allongée d'1/4 d'heure. Cette modification des rythmes scolaires sera effective à la rentrée de septembre 2019.

BIO à la cantine



Un sondage auprès des parents d'élèves a montré que nombreux sont ceux qui sont favorables à l'introduction de produits BIO à la cantine. La décision sera prise courant juin, d'ici là nous demandons aux parents d'exprimer leur choix auprès de leurs représentants.

Fermeture de classe

Le nombre de départs pour le collège excédant le nombre d'inscriptions en maternelle, les effectifs, à la rentrée de septembre 2019 seront en forte baisse. L'administration (Inspection de l'Éducation Nationale) a décidé la fermeture d'une classe élémentaire.

La Mairie vous informe

Antenne Free

De très nombreux Armentiérais sont venus à la réunion d'information initiée le 14 septembre par la municipalité qui a accueilli favorablement ce projet qui devrait réduire les difficultés de communication tant téléphoniques qu'informatiques que nous rencontrons sur le territoire. Après la présentation du projet et des engagements de FREE par M. Vandenberghe et le rappel des positions des autorités sanitaires sur les antennes relais, le chargé des relations avec les collectivités territoriales répondit aux nombreuses questions des Armentiérais. Certes, cette antenne ne pourra pas accueillir tous les opérateurs, mais l'offre pourra s'étendre à un autre fournisseur d'accès. La puissance des ondes émises sera bien en deçà des normes sanitaires et la nuisance visuelle de l'antenne sera atténuée par un décor de végétation synthétique sur les membrures du mât.

L'antenne sera dressée dans le bois communal rue de Mary.

Un loyer annuel de 6 000 € sera versé à la commune.

Depuis cette réunion, un permis d'aménager a été déposé en mairie. Le dossier est instruit par la DDT.



Régime indemnitaire de vos élus

Le montant des indemnités brutes perçues par le Maire et ses adjoints dépend du nombre d'habitants de la commune. Elles sont calculées selon un barème correspondant à l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique (indice 1022 au 1/1/2017).

Une circulaire du Ministère de l'Intérieur précise, en outre, le montant mensuel brut maximal de ces indemnités à appliquer en pourcentage de cet indice exprimé en euros (3 848 € au 1/1/2017).

Ces sommes perçues sont assujetties aux cotisations sociales (Ircantec) et à la CSG/CRDS. Elles sont également imposables sur les revenus après abattement.

Pour notre commune, qui fait partie de la strate démographique « 1000 à 3500 habitants », ce pourcentage s'établit à 43% pour les indemnités du maire et à 16,50% pour celles des adjoints soit mensuellement 1 654 € et 635 €.

Toutefois, conformément aux engagements pris lors de la dernière campagne électorale pour les municipales, M. le Maire a proposé au Conseil Municipal, en mars 2014, de réduire de 10 % ces pourcentages qui s'établissent donc respectivement à 38,70 % et 14,85 % depuis cette date.

Cette décision, prise dans un contexte connu de baisse régulière des dotations de l'Etat, permettra une économie de près de 31 000 € durant l'intégralité de la mandature.

Ce montant est comparable aux dépenses annuelles d'électricité (environ 35 000 € en 2018).

Très haut débit : fibre optique

Grâce à nos actions : pétition en 2015 pour laquelle nous avons recueilli près de 150 signatures, interventions auprès de la CCPO et de Seine et Marne Numérique, nous avons gagné quelques années.

La phase de conception et d'études a débuté en janvier 2019, le raccordement des abonnés devrait donc pouvoir se faire au cours du dernier trimestre 2020.

Durée moyenne d'un déploiement FtTH



Réfection de la Salle Polyvalente

Des travaux importants ont été entrepris dans la salle des fêtes : la **réfection de la toiture, l'agrandissement de l'office et la mise aux normes des sanitaires.** Le tout pour un coût de 327 K€ TTC, subventionné à 68%.



Eclairage public

Grâce à une opération exceptionnelle du SDESM, la commune a pu remplacer **24 lampadaires énergivores par des LED.**

Sur un coût de 8 560 € HT, il reste à charge de la commune 2 800 €. Le temps de retour sur investissement espéré est de 3,6 ans.



Arrêt de bus :

Tout vient à point à qui sait attendre.

La CCPO (Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq) qui a la compétence transport a entamé les travaux nécessaires à **l'éclairage de l'arrêt de bus se trouvant rue de Mary** et nous l'en remercions.

Quand ces travaux seront achevés, nos services stabiliseront le bas-côté et les usagers pourront utiliser cet arrêt en toute sécurité.

N'oubliez pas non plus toutes les activités culturelles proposées par la C.C.P.O.

<http://www.paysdelourcq.fr/accueil>

et

l'Office du Tourisme

<http://www.tourisme-paysdelourcq.fr/>

VIE ASSOCIATIVE

A.A.B. Les Amis d'Armentières-en-Brie

3 rue de Meaux

Présidente : Mme Annis BULTEL

☎ : 01 64 35 50 40

Trésorière : Michèle GREINSCHGL

Secrétaire : Josiane TANNE



Tous les lundis : jeux de société à la Maison des Associations et une sortie au restaurant par mois.

Le club a repris ses activités début septembre 2018 et certains ont profité d'un voyage en CRETE : très beau séjour ensoleillé, bonne



organisation.

Nous avons fini l'année 2018 autour d'un agréable repas agrémenté de sourires et de bonne humeur.



L'Assemblée Générale a eu lieu le 16 février 2019.

Prochaines Sorties

- 2 mars 2019 . Holiday on Ice à Paris.
- 10 mars 2019 Théâtre « tout bascule ».
- 18 mai 2019 Les années 80 à Dammarie les Lys.
- 2^e semestre 2019 Des sorties, un voyage

A.H.A. Amateurs d'Histoire et d'Art

Mairie 9 rue du Chef de Ville

Présidente : Geneviève Borawski

☎ : 01 64 35 41 71



Le week-end des 13 & 14 octobre nous avons organisé une exposition 1918-2018 « Mémoires de la Grande guerre » consacrée au centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Des centaines de personnes, dont beaucoup d'enfants, sont venues se replonger dans l'histoire des Poilus. Elles ont pu profiter des



exposés de Monsieur Eric Pajkic, un collectionneur passionné et passionnant et de Monsieur Jean-Yves Le Naour, historien reconnu pour ses études sur le sujet.



Les élèves de l'école d'Armentières sont venus le vendredi et ont manifesté leur intérêt par de nombreuses questions. Samedi et Dimanche, les visiteurs ont été accueillis par les membres de l'association en costumes militaires d'époque. Après avoir vu les nombreux meubles et objets disposés sous des panneaux explicatifs, ils ont plongé dans l'enfer des tranchées. Un poste de communication, une chambre d'officier, une cellule d'aumônier, une infirmerie et un « no man's land » où un sniper allemand attendait en embuscade avaient été reconstitués . 19 mannequins en costumes : du Poilu au pantalon rouge garance au soldat allemand, en passant par le spahi, le tirailleur sénégalais, des casques, des armes, le masque à gaz venaient compléter ce diorama.



Lors de notre Assemblée Générale, nous avons choisi le thème de la prochaine exposition : « Mariage : traditions et rites » ; qui aura lieu les 12 & 13 octobre 2019.

Nous prévoyons deux conférences et un Soupe-Opéra dans les mois à venir.

C.P.A. Courir pour Armentières-en-Brie

4 rue du Pressoir

Président : Eric LEBLACHER

☎ : 06 15 15 47 28



L'Armentiéroise du 10 au 12 mai

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 15 février.

Trois jours d'épreuves, un chronométrage nouveau avec puce intégrée au dossard pour une meilleure fluidité, SMS d'arrivée envoyée à chacun, le téléchargement d'un diplôme d'arrivée, une épreuve de marche 100% plaisir de 10 km en plus des 7- 16- 25 km, Une journée du samedi 100% enfants avec une course cycliste et l'organisation unique des courses à pied enfants. Possibilité de disputer l'Armentiéroise avec son chien en formule Canicross, beaucoup de musique, un dj au départ, un dj à l'arrivée, une médaille unique pour tous , 250 marches à gravir et construites de nos mains.

Beaucoup de bénévoles, un buffet de crêpes et un pizzaiolo à l'arrivée en complément du ravitaillement classique et une partie de la recette versée à l'association ELA dont des témoins de la maladie seront parmi vous dans la course.

L'ARMENTIÉROISE
Armentières-en-Brie
Du 10 au 12 mai 2019

VENDREDI 10 MAI
▶ TRIATHLON VERTICAL
▶ TRIATHLON VERTICAL

SAMEDI 11 MAI
▶ COURSE CYCLISTE ENFANTS
▶ TRIATHLON

DIMANCHE 12 MAI
▶ TRIATHLON
▶ TRIATHLON
▶ TRIATHLON

ELA
ÉCLAIRÉES DE LA MALADIE

SPONSORS
FRISQUET WAHNE TOURCQ

VIE ASSOCIATIVE

A.L.F. Association des Loisirs en Famille

28 rue d'Isles

Présidente : **Mme Nicole Rossi**

☎ : 06 95 27 22 66



Activités durant toute l'année

Marche, Pétanque, Ping-pong, Randonnée, Yoga...

Activités passées

1^{er} Septembre Cinéma en plein air

Pour la 4^è année, ALF et la CCPO ont organisé une séance de cinéma en plein air précédée de jeux d'extérieur puis d'un concert animé par les « CarPat. »



La structure gonflable a ravi de nombreux enfants puis Caroline et Patrick, nos talentueux chanteurs et musiciens de CarPat ont une fois de plus été fort appréciés du public et la CCPO a projeté le film « Mune le gardien de la lune » devant une centaine de spectateurs, de tout âge, admiratifs. Les barbes à papa ont ravi les enfants.

29 Septembre Journée à Château-Thierry

Après la visite guidée du **Trésor de l'Hôtel Dieu**, les participants ont apprécié l'excellent déjeuner à la Brasserie Saint Jean puis ont assisté au **spectacle de Fauconnerie** « La Plume enchantée », le tout par une belle journée ensoleillée.



4 Novembre Journée à Pierrefonds et Compiègne

Visite du château de Pierrefonds suivie d'un restaurant puis découverte du **Mémorial et du wagon de l'Armistice de Rethondes**.



30 Novembre Fête du Beaujolais

Soirée gratuite réservée aux adhérents autour d'un joyeux buffet campagnard.



8 Décembre Marché de Noël à Amiens

la sortie a été annulée suite aux manifestations des gilets jaunes

9 Février Restaurant Spectacle

au Bout du Monde à Mareuil-les-Meaux pour le nouvel an chinois. Soirée très animée avec la troupe « Lions Dance Franco asiatique ».



Prochaines activités et sorties

7 avril	Brocante
13 avril	Vincennes : Zoo et château, parc.
5 mai	Troc aux plantes.
23 juin	Marché Campagnard.
29 juin	Versailles : le château, le parc... en car.
14 septembre	Barbecue des adhérents.

ALEA Association Les Enfants d'Augustin

5 rue du Pressoir

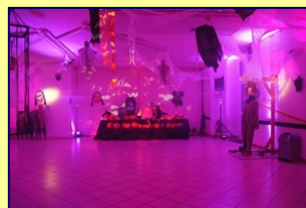
Présidente : **Céline CALLEGARI**

✉ : alea092017@gmail.com



Un lundi par mois vente de viennoiseries à la sortie des écoles.

31 Octobre Halloween les monstres et les sorcières du village se sont donnés rendez-vous à la salle des fêtes spécialement transformée en salle des frousses pour l'occasion. Les enfants terrorisés, accompagnés de leurs



parents, sont allés quérir de nombreuses friandises au détour de maisons décorées et piégées. Tout le monde s'est ensuite rendu à la salle des frousses pour le banquet de la peur en compagnie de têtes, doigts, squelettes et autres vampires durant lequel les vainqueurs du concours de citrouilles décorées ont été désignés. Une soirée épouvantable...

24 Novembre Soirée Chic détail Choc

ALEA s'est mise sur son 31 pour offrir aux villageois une soirée mémorable sous le signe de la joie et de la bonne humeur. Venu des quatre coins du village (et de plus loin...) nos convives se sont pris au jeu du karaoké et se sont déhanchés jusqu'au bout de la nuit, habillés avec des tenues de cocktail et affublés d'un détail ridicule : fous rires au rendez-vous !!!



9 décembre journée de Noël

Les petits lutins d'Armentières avaient rendez-vous à la salle des fêtes pour réaliser, de leurs petites mains, décorations de Noël, pots à cookies, lettres au Père-Noël. Ils ont pu rencontrer le Père-Noël venu avec ses rennes et assister à des petits tours de magie. La journée s'est terminée par le traditionnel lâcher de ballons. La pluie et le vent n'ont pas empêché les lutins de passer une belle journée.

En prévision au premier semestre 2019

Toujours un lundi par mois, vente de viennoiseries.

Le 24 mars	Carnaval
Le 1^{er} mai	Vente de muguet
Le 15 juin	Fête de l'été

Infos pratiques d'ici et d'ailleurs

Incivilités

Le nombre limité de places de stationnement le long de nos rues est source de nombreux conflits entre voisins. Nous rappelons que ces places ne sont pas la propriété du riverain mais à la disposition de tous.

Certains actes de vandalisme nous ont été signalés et c'est très regrettable. N'hésitez pas à déposer une plainte auprès de la gendarmerie.

Opérations Tranquillité - Vacances

Elles sont organisées toute l'année et pour un minimum de 7 jours d'occupation. Signalez votre absence à la **brigade de gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq au moins 48 h avant votre départ**, muni d'un justificatif de domicile. Des patrouilles régulières seront organisées pour surveiller votre domicile.

Collectes :

- **des déchets recyclables**
bacs bleus ou jaunes :

les semaines impaires le lundi matin :
11 et 25 mars / 8 et 22 avril / 6 et 20 mai / 3 et 17 juin.

- **des ordures résiduelles**
bac marron

tous les vendredis matin

Ne sortir les bacs que la veille au soir.

- **des extra-ménagers**

Mercredis 20 mars et 18 septembre

1.5 m³ par foyer, maximum 10 kg, et 1m50 de long.

Ne sont pas ramassés mais acceptés en déchèterie :

gravats, déchets de démolition : fenêtres, portes, placo-platres, éviers, bidets, baignoires, WC. Les palettes, miroirs, portes vitrées, meubles avec vitres, les éléments de ferraille trop épais : grillages, barres de fer, tôles,

Ne sont pas ramassés ni acceptés en déchèterie :

bouteilles de gaz, déchets de soins, extincteurs, pneumatiques, pièces automobiles.

Les piles, accumulateurs, lampes fluorescentes sont à déposer en grande surface.

Rappel : Les déchets verts ne doivent ni être déposés dans les bacs ni être brûlés mais emmenés en déchèterie ou mis en compost.

Déchèterie d'Ocquerre **nouveaux horaires** Du 01/03 au 31/10 (l'hiver fermeture à 17 h)

Lundi/mercredi/ vendredi	10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mardi	09 h - 12 h
Jeudi	14 h - 18 h
Samedi	09 h - 12 h / 14 h - 18 h
Dimanche et jours fériés	09 h - 12 h

Toutes les déchèteries du SMITOM sont accessibles aux détenteurs de la carte du SMITOM.



Marché Villageois

semi-nocturne de 16 heures à 20 heures
Parc de la Maison des Associations (MDA)
Entrée piétonne rue des Vignettes et rue de Tancrou
Parkings : rues de Tancrou, des Vignettes, de l'Église

Calendrier 2019

Chaque 1^{er} MARDI :

8	JANVIER 2019
5	FÉVRIER
5	MARS
2	AVRIL
7	MAI
4	JUIN
2	JUILLET
6	AOÛT
3	SEPTEMBRE
1 ^{er}	OCTOBRE
5	NOVEMBRE
3	DÉCEMBRE



Génial!

Le marché c'est futé !...

IPNS - © DW 2019

Règles de bon voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

7 h à 20 h	les jours de semaine
9 h à 12 h et 15 h à 19 h	le samedi
10 h à 12 h	le dimanche et les jours fériés.



Cours à la MdA jusqu'à mi-mai

Lundi	19h45/20h30 Cardio-fit 20h30/20h45 Abdo flash
Mardi	19h/19h45 Stretching 19h45/20h30 CAF 20h30/21h30 Zumba
Mercredi	14h Zumba Kids
Jeudi	19h30/20h15 Step 20h30/21h15 Circuit Training

Boja'fitness
Sports et loisirs

Notre programme

Lundi : 19h45/20h30 Cardio-fit
20h30/20h45 Abdo flash

Mardi : 19h/19h45 Stretching
19h45/20h30 CAF
20h30/21h30 Zumba

Mercredi : 14h Zumba Kids

Jeudi : 19h30/20h15 Step
20h30/21h15 Circuit training

Venez tester nos cours et transpirez dans la bonne humeur
Votre première séance est offerte

Plus d'informations contactez nous par téléphone : 0320211845 ou sur notre site web : www.bojafitness.com

Dépôt légal à parution : 1^{er} semestre 2019

Directeur de la publication : Denis WALLE

Comité de rédaction : Vincent CARRÉ, Alain Gressier et Nicole ROSSI.

Un comité de lecture vérifie que les textes et les photos Insérés dans ce bulletin sont conformes aux bonnes mœurs et à la courtoisie, ne sont ni contraires à l'ordre public, ni politiques, ni confessionnels, mais informe les lecteurs que le contenu des articles paraît sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Credits photos : AAB, ALEA, V. CARRÉ, E. LEBLACHER, N. ROSSI

.Imprimé par nos soins